

COMPTE RENDU ET PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ECHEBRUNE DU 24 MARS 2022 A 19H
--

Convocation du 18 mars 2022

Présents : M. Lavalette Christian, M. Boutet Christophe, Mme Dubroca Magalie, Mme Guéry Marie-Paule, M Richard Quentin, Mme Karine Jacobs, M Baudrit Jean-Yves, Mme Cornell Barbara, Mme Gyslaine Guigné, M Eric Chassériaud, M Aymeric Lhéritaud.

Absent excusé :

Pouvoir :

Secrétaire : M Quentin Richard.

Ordre du jour :

- Résultats financiers 2021.
- Budget 2022.
- Subventions 2022.
- Défense incendie – Mise à jour du schéma.
- Devis citerne Figers – Défense incendie.
- Convention de broyage.
- Cache conteneurs – Projet.
- Désignation de la commission d'appel d'offres.
- Tour de table.

Procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 3 février 2022 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Résultats financiers.

Vote des résultats à l'unanimité sous la présidence de Madame Barbara Cornell. (annexe 1)

Budget 2022.

Présentation du projet de budget par Monsieur le Maire.

Monsieur Christophe Boutet informe du programme voirie qui sera réalisé en 2022.

Les taux d'imposition des taxes directes locales n'augmenteront pas.

Subventions :

- Fondation du patrimoine : 55 €
- Société protectrice des animaux : 243 €

Le budget est voté à l'unanimité.

Défense incendie – Mise à jour du schéma.

Monsieur le Maire informe qu'il est difficile de trouver du terrain à Echebrune. Le bourg d'Echebrune ne pouvant pas être couvert, il est décidé de réaliser la défense incendie du village de Rouchave sur le terrain de madame Corinne Pinard et dans l'étang de Monsieur Gyl Chagnon. Une demande de subvention sera demandée auprès de l'Etat et du département.

Défense incendie – Projet Figers.

Les devis pour la réalisation de la citerne enterrée seront à envoyer.

Convention de broyage

Monsieur le Maire et Monsieur Eric Chassériaud vont rencontrer Monsieur Gyl Chagnon et Monsieur Cédric Bardin afin de revoir les engagements antérieurs de la commune. Le conseil municipal décide de négocier les futurs engagements sur la forme d'un forfait.

Cache conteneurs – Projet.

Il est décidé de ne pas regrouper les 2 sites existants. Une plateforme sera faite sur le terrain de madame Corinne Pinard.

Désignation de la commission d'appel d'offres.

Composition de la commission d'appel d'offres :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
Christophe Boutet	Aymeric Lhéritaud
Magalie Dubroca	Quentin Richard
Eric Chassériaud	Jean-Yves Baudrit

Questions diverses

- Monsieur le Maire informe que :
 - que les élèves d'Echebrune souhaiteraient une coin lecture dans un petit bâtiment dans la cour. Ils ont chiffré l'aménagement pour un montant de 500 €. Concernant la réhabilitation du local où sera aménagé à cet effet, le conseil municipal décide de prévoir un budget maximum de 5000 €.
 - l'antenne sera transportée par hélicoptère et qu'un constat d'huissier sera fait pour la voirie.
- Il est décidé de poster les cartes électorales.
- Maisons locatives :
Madame Magalie Dubroca informe que les poêles à bois n'ont pas d'arrivée d'air et qu'ils fument. L'installation n'est donc pas au conforme au système actuel. Elle présente un devis de poêle à granulés d'un montant de 5 500 €. Le conseil décide de demander un devis pour l'installation de radiateurs électriques performant dans les 2 maisons.
- Madame Barbara Cornell informe que :
 - deux tables et une poubelle seront installées à l'église.

- une estivale, avec la projection d'un film aura lieu le 15 juillet, une liste sera envoyée par la communauté de communes.
 - un concert, dans le cadre des Eurochestries aura lieu le 3 septembre 2022, le concert ne sera pas subventionné car nous avons deux spectacles.
- Elle sollicite le conseil municipal d'encourager leur entourage pour télécharger télécharger panneau pocket et demande des photos pour illustrer le site.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 12 mai 2022 à 19h.

Le Maire,

Christian Lavalette.